



Fédération Française de Lutte

FEDERATION FRANCAISE DE LUTTE

11, rue de Meaux - 75019 PARIS - ☎ 01 48 03 86 40 📠 01 42 03 19 39

GRAPPLING

PROCÉDURES

de DÉLIVRANCE

d'une AFFILIATION

d'une LICENCE



OCTOBRE 2007

AFFILIATION

Période de validité : du 1^{er} juillet au 30 juin

Le CLUB doit adresser sa demande d'affiliation (3 exemplaires originaux) et son paiement au COMITE REGIONAL, ce dernier envoie régulièrement (minimum par semaine) les demandes des clubs au responsable de l'enregistrement de la F.F.L. :

Monsieur Gérard MASSIMINO 41 RUE DU CHAPITRE 63190 LEZOUX

 04 73.73.94.77  04 73.73.94.77

Il appartient au Comité Régional de s'assurer de la validité d'un dossier avant transmission.

A - CLUB,

- Renouvellement CLUB , Association statutairement constituée : 275 €

Formulaire : Affiliation Club (cocher la case Renouvellement)

Le Club fait la demande en trois exemplaires originaux, recto verso, ceux-ci sont envoyés au Comité Régional.

Les formulaires d'affiliation devront **obligatoirement** être accompagnés par une demande ou un renouvellement de licence du Président, du Secrétaire, du Trésorier et de l'entraîneur. Tout dossier incomplet ne sera pas instruit et aucune licence ne pourra être délivrée.

Le Comité Régional envoie dans les délais et après vérification deux exemplaires originaux ainsi que les demandes de licences au responsable de l'enregistrement des licences de la Fédération.

La F.F.L., après acceptation et enregistrement, appose un cachet de validation et renvoie un exemplaire original de la demande d'affiliation au Comité Régional qui transmettra au Club.

- Nouveau CLUB, Association statutairement constituée : 275 €

Formulaire : Affiliation Club (cocher la case Nouveau club)

Il s'acquittera de l'affiliation, une subvention exceptionnelle de création de club de 275 € sera rétrocédée par la F.F.L. les deux 1^{ères} années.

Même procédure qu'un renouvellement club (ci-dessus), en plus, joindre un extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive (dénomination, composition de l'organe de direction) et une copie de la déclaration au Journal Officiel. Le nouveau club a également l'obligation de confier l'encadrement et l'animation technique à un éducateur qui dispose au minimum d'un diplôme fédéral d'ANIMATEUR.

C'est la F.F.L. qui attribue le numéro d'affiliation.

Nota : Un club en sommeil depuis au moins cinq ans est considéré comme nouveau club.

Pour la rédaction de la demande, l'outil informatique peut être utilisé. Il y a obligation d'utiliser le fichier informatique délivré par la F.F.L., toute modification des textes réglementaires est interdite, à défaut, le dossier ne sera pas instruit et aucune licence ne pourra être délivrée.

Page

laissée

blanche

intentionnellement



Fédération Française de Lutte

FEDERATION FRANCAISE DE LUTTE

11, rue de Meaux - 75019 PARIS - ☎ 01 48 03 86 40 📠 01 42 03 19 39

Feuille de renseignements pour l'affiliation d'un CLUB GRAPPLING

Pour la période du 1^{er} juillet 200__ au 30 juin 200__

Comité d _____

- Renouvellement** (275,00 €)
 Nouveau Club (275,00 €) (1^{ère} année 2^{ème} année

La présente demande d'affiliation doit être faite en **trois exemplaires originaux (recto verso)** :
A envoyer en totalité au comité régional qui en garde un exemplaire, un exemplaire vous sera retourné validé par FFL.

Nom du Club _____ N° d'affiliation _____
Nom du club en toutes lettres

Siège _____
adresse

Lieu d'entraînement principal _____
adresse

Déclaration à la Préfecture (Art.4 de la loi du 1^{er} juillet 1901) : date ___/___/___ N° _____

Agrément : date ___/___/___ N° _____

NOMS	Prénoms	N° de LICENCE Téléphone
Président _____		

Adresse

Secrétaire _____

Trésorier _____

Entraîneurs (préciser le diplôme, le statut : emploi jeune, bénévole, salarié,...) _____

Je soussigné _____, Président du Club,

- | NOM | Prénom |
|---|--------|
| - Reconnaît avoir reçu les notices d'informations d'assurance pour l'ensemble de mes licenciés, et m'engage à remettre à chaque licencié un exemplaire de la notice de l'accord n° 13 N au titre de la saison concernée, avant la souscription de la licence. | |
| - M'engage à requérir immédiatement auprès de mes licenciés un certificat médical de non contre indication à la pratique de la lutte et en compétition, archivé au club. | |
| - En cas de renouvellement de licence, m'engage à faire signer une demande pré imprimée, qui sera archivée au Club, qui devra pouvoir être produite à tout moment. | |
| - Déclare que le Club adhère et se soumet entièrement aux Statuts, Règlements, Charte, et directives de la F.F.L., et certifie que tous ses membres répondent à la qualité d'amateur. | |

La somme correspondant à l'affiliation souscrite est versée à la Fédération Française de Lutte.

Les signataires attestent sur l'honneur de la véracité des renseignements et déclarations figurant à la présente.

Fait à _____, le ___/___/___

Cachet du Club

Pour le Bureau du Club

Le Président

Le Secrétaire

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Salle d'entraînement, cette salle appartient-elle au Club ? OUI / NON

Jours et horaires d'entraînement _____

Activités annexes : type, fréquence, lieu et adresse _____

Ecole Grappling, au sein du Club ? OUI / NON

En collaboration avec un établissement scolaire ? OUI / NON

Disposez-vous d'un Médecin de Club OUI / NON

Si OUI le Docteur _____

Adresse complète _____

Téléphone : _____ Fax _____

IMPORTANT

Toute la correspondance du Club doit être envoyée à _____

Adresse complète _____

Téléphone : _____ Fax _____

Adresse @ : _____

Renseignements divers :

Date de la dernière Assemblée Générale du Club : ____ / ____ / ____

Bénéficiez-vous de subventions ou d'aides :

Municipales du Conseil Général du Conseil Régional

F.N.D.S. Autres : _____

LICENCES

Période de validité : du 1^{er} juillet au 30 juin

Pour un CLUB

4 niveaux de cotisation (inclus 1,50 € com.)

DEBUTANT / ENFANT 23,50 €	<i>POUSSIN A</i>
	<i>POUSSIN B</i>
	<i>POUSSIN C</i>
	<i>BENJAMIN</i>
	<i>MINIME</i>

COMPETITEUR 45,50 €	<i>CADET</i>
	<i>JUNIOR</i>
	<i>SENIOR</i>
	<i>DIRIGEANT</i>

PRATIQUANT 34,50 €	<i>CADET</i>
	<i>JUNIOR</i>
	<i>SENIOR</i>

ADHERENT 12,50 €	<i>SENIOR</i>
---------------------------------------	---------------

Catégorie d'âge

Saison 2007 – 2008

POUSSIN A	4 ans révolus et 2001
------------------	------------------------------

POUSSIN B	né en 1999 et 2000
------------------	---------------------------

POUSSIN C	né en 1997 et 1998
------------------	---------------------------

BENJAMIN	né en 1995 et 1996
-----------------	---------------------------

MINIME	né en 1993 et 1994
---------------	---------------------------

CADET	né en 1991 et 1992
--------------	---------------------------

JUNIOR	né en 1988 89 et 90
---------------	----------------------------

SENIOR	né en 1987 et avant
---------------	----------------------------



TABLEAU des CATEGORIES de POIDS GRAPPLING



Saison 2007 / 2008

Fédération Française de Lutte

Édition de Juillet 2007

BENJAMINS	MINIMES		CADETS		JUNIORS		SENIORS		VETERANS	
12 - 13 ans nés en 1995-1996	14 - 15 ans nés en 1993-1994		16 - 17 ans nés en 1991-1992		18 - 19 - 20 ans nés en 1988-1989-1990		+ 20 ans nés en 1987 et avant			
Fém. / Masc.	Féminine	Masculin	Féminine	Masculin	Féminine	Masculin	Féminine	Masculin	Féminine	Masculin
24	34 à 37	30 à 35	36 à 38	39 à 42	40 à 44	46 à 50	44 à 48	62	48	62
27	40	38	40	46	48	55	55	70	55	70
30	43	42	43	50	51	60	63	80	63	80
33	46	46	46	54	55	66	72	92	72	92
36	50	50	49	58	59	74		125		125
40	54	55	52	63	63	84				
44	58	60	56	69	67	96				
49	63	66	60	76	72	120				
54	69	72	65	85						
60		85	70	100						
66										
73										
81										
13 catégories	9 catégories	10 catégories	10 catégories	10 catégories	8 catégories	8 catégories	4 catégories	5 catégories	4 catégories	5 catégories

Licence Débutant / Enfant

23,50 €

POUSSINS A - B et C ✧ BENJAMINS ✧ MINIMES

Toutes nationalités

• Document obligatoire:

Dans tous les cas, le demandeur devra remettre avec le formulaire de demande de licence, la photocopie d'une pièce officielle justifiant de son identité et de sa nationalité (à conserver au club). Cela peut être la copie d'un extrait de naissance, d'un passeport, d'une carte d'identité.

Cette licence est destinée à la pratique au sein d'un club

** voir définition sous «AFFILIATION»*

Pour des raisons de clôture administrative, aucune demande de licence ne fera l'objet d'enregistrement après le 15 juin de la saison en cours. Les licences émises de la saison sont valables jusqu'au 30 juin.

Le titulaire de cette licence bénéficie d'une couverture assurance M.N.S. de base.

 **Pour les nouvelles licences l'assurance est effective dès la réception de la demande individuelle au centre de gestion des licences chez Mr Massimino**

Pour les licenciés de la saison sportive précédente l'assurance prend fin au 30 septembre, le renouvellement de la licence doit être fait avant cette date pour être à nouveau assuré.

• Poussins (A - B - C) :

Toute pratique sous quelle que forme que se soit est strictement interdite aux enfants de moins de quatre (4) ans. Par ailleurs, **il est obligatoire d'appliquer impérativement et exclusivement des jeux éducatifs.**

• Surclassement :

Pour les poussins (A-B-C), les benjamins et les minimes, tout surclassement de catégorie d'âge ou de poids **est strictement interdit.**

• Signature :

La demande individuelle de licence doit être datée et signée par l'un des parents ou le tuteur légal.

• Certificat médical :

Le demandeur d'une licence doit passer préalablement une visite médicale qui n'a révélée aucune contre indication à la pratique sportive en général et à la Lutte en particulier. Le certificat médical délivré doit être remis au responsable du club qui doit pouvoir le produire à tout moment.

• Intervention chirurgicale :

L'un des parents ou le tuteur légal, accordent ou non chaque année l'autorisation aux dirigeants de faire pratiquer les soins d'urgence en cas de besoin. Les hôpitaux peuvent ne pas prendre en considération une autorisation générale. Nous vous conseillons donc de vous faire délivrer une autorisation spéciale à l'occasion **de chaque déplacement.**

Nous précisons que les professionnels de santé ont besoin de l'accord exprès du ou des parents pour intervenir

I - Demandée au titre d'un CLUB

Poussins : elle permet la pratique des activités de jeux de lutte.

PROCEDURES "Première licence" : (cocher la case débutant)

Benjamins et les minimales : De manière générale, elle permet la compétition jusqu'au niveau régional.

Par exception, si le demandeur peut justifier d'une pratique de la lutte, la saison sportive précédente, en association sportive d'établissement scolaire (voir bordereau UNSS-FFL), il peut demander une licence "enfant" dès la première demande FFL.

⇒ **ATTENTION : Une licence débutant ayant été éditée, elle ne sera pas changée en cours de saison pour une licence enfant.**

Le DEMANDEUR avec un des parents ou le tuteur légal :

- remplit complètement la demande individuelle de licence,
- passe une visite médicale, sollicite un certificat médical,
- signe (un des parents ou le tuteur légal) l'autorisation pour les soins d'urgence,
- date et signe (un des parents ou le tuteur légal) la demande individuelle de licence.

Transmet la demande et le certificat médical au responsable du CLUB

Le CLUB :

- vérifie la demande individuelle de licence, **exige le certificat médical**,
- complète s'il y a lieu, et remplit le cadre "RESERVE au CLUB",
- date, signe et appose son cachet,
- archive une copie de la demande et le certificat médical (original).

***Transmet la ou les demandes au responsable du COMITE REGIONAL
(avec un décompte des licences et le paiement)***

Le COMITE REGIONAL :

- vérifie et enregistre la demande individuelle de licence,
- appose son cachet,

Transmet les demandes (au minimum par semaine) au responsable de la F.F.L.

(avec un décompte des licences et le paiement à l'aide d'un chèque du comité régional)

La F.F.L. :

- vérifie, délivre un numéro et enregistre les demandes de licence, ***si accompagnées du paiement***

- établit les cartes «licence», et un listing récapitulatif,
- transmet le fichier à la M.D.S.

***Transmet les cartes et le listing au responsable du COMITE REGIONAL
(avec une facture)***

Le COMITE REGIONAL :

- enregistre les nouveaux numéros de licences,
- conserve un listing récapitulatif.

Transmet les cartes et la copie du listing au responsable du CLUB

Pour la rédaction de la demande, l'outil informatique peut être utilisé. Il y a obligation d'utiliser le fichier informatique délivré par la F.F.L., toute modification des textes réglementaires est interdite, à défaut, le dossier ne sera pas instruit et la licence ne pourra être délivrée.

PROCEDURES "Renouvellement" : Utilisez l'imprimé Compétiteurs

Elle permet la compétition à tous les niveaux, pour les benjamins et les minimes, c'est la licence "Enfant"

Le DEMANDEUR avec un des parents ou le tuteur légal :

- **remplit complètement** la demande individuelle de licence,
- informe le responsable du club des correctifs ou modifications à apporter, par rapport à la dernière licence éditée,
- passe une visite médicale, sollicite un certificat médical,
- signe (un des parents ou le tuteur légal) l'autorisation pour les soins d'urgence,
- date et signe (un des parents ou le tuteur légal) la demande individuelle de licence.

Transmet la demande et le certificat médical au responsable du CLUB

Le CLUB :

- vérifie la demande individuelle de licence, **exige le certificat médical**,
- se renseigne auprès du demandeur sur d'éventuels correctifs ou modifications, par rapport à la dernière licence éditée,
- s'il n'y a pas de modifications, colle l'autocollant sur le bordereau de renouvellement de licences,
- s'il y a des modifications, colle l'autocollant sur le bordereau de renouvellement de licences MODIFICATIONS, et y mentionne celles-ci,
- signe et appose son cachet sur le bordereau de renouvellement de licences,
- archive une copie de la demande individuelle et le certificat médical (original),
- archive une copie du bordereau de renouvellement de licences.

Transmet le ou les bordereaux au responsable du COMITE REGIONAL

(avec un décompte des licences et le paiement)

Le COMITE REGIONAL :

- vérifie et enregistre le bordereau de renouvellement de licences,
- appose son cachet,
- regroupe les bordereaux pour un envoi par semaine.

Transmet les bordereaux au responsable de la F.F.L.

(avec un décompte des licences et le paiement à l'aide d'un chèque du comité régional)

La F.F.L. :

- vérifie et enregistre les bordereaux de licences, **si accompagnés du paiement correspondant**
- prend acte des modifications, s'il y a lieu,
- établit les cartes «licence», et un listing récapitulatif,
- transmet le fichier à la M.D.S.,

Transmet les cartes et le listing récapitulatif au responsable du COMITE REGIONAL

(avec une facture)

Le COMITE REGIONAL :

- conserve un listing récapitulatif,
- Transmet les cartes et la copie du listing au responsable du CLUB**

*** En cas de modification des informations concernant le demandeur :
il faut UTILISER le bordereau MODIFICATIONS.**

Pour la rédaction de la demande, l'outil informatique peut être utilisé. Il y a obligation d'utiliser le fichier informatique délivré par la F.F.L., toute modification des textes réglementaires est interdite, à défaut, le dossier ne sera pas instruit et la licence ne pourra être délivrée.

Licence Pratiquant

34,50 €

CADETS ✧ JUNIORS ✧ SENIORS

- **Document obligatoire:**

Dans tous les cas, le demandeur devra remettre avec le formulaire de demande de licence, la photocopie d'une pièce officielle justifiant de son identité et de sa nationalité (à conserver au club). Cela peut être la copie d'un extrait de naissance, d'un passeport, d'une carte d'identité, (pour les licenciés majeurs) d'un permis de conduire.

Cette licence permet la pratique au sein d'un club (voir définition sous «AFFILIATION») : en compétition individuelle jusqu'au niveau régional, en compétition par équipes à tous les niveaux dans le cadre des règlements fédéraux, sans distinction de nationalité.

Pour des raisons de mise à jour de la saison suivante débutant le premier juillet, toute demande de licence ne peut plus être enregistrée après le 15 juin de la saison en cours. Les licences émises de la saison sont valables jusqu'au 30 juin.

Le titulaire de cette licence bénéficie d'une couverture assurance M.D.S. de base.

✋ Pour les nouvelles licences l'assurance est effective dès la réception de la demande individuelle au centre de gestion des licences chez Mr Massimino

Pour les licenciés de la saison sportive précédente l'assurance prend fin au 30 septembre, le renouvellement de la licence doit être fait avant cette date pour être à nouveau assuré.



ATTENTION : Cette licence une fois éditée ne pourra plus être changée en licence compétiteur au cours de la saison sportive.

Lorsqu'un club constatera une erreur dans sa demande de licences, à compter de la date du championnat régional concerné précédant le championnat de zone (**étant rappelé que la participation aux championnats de zone est impossible avec une licence « pratiquant »**), il lui sera possible de demander en remplacement de la « licence pratiquant » erronée, une « licence compétiteur », moyennant le paiement du prix de la licence augmenté des charges fixes administratives liées à cette rectification, soit un paiement total de soixante euros. Bien entendu, cette licence ne sera délivrée qu'à réception du chèque correspondant adressé avec la demande, indépendamment de toute autre opération.

- **Demandeur de nationalité autre que française :**

Etre en possession d'une carte de résident ou de séjour, ou pouvoir justifier de son séjour légalisé en France (réfugié politique, avoir une carte de travail), sont exclus les visas touristiques ou d'affaires.

Devra produire une pièce officielle justifiant de son identité et de sa nationalité.

- **Surclassement :**

Pour les CADETS, tout surclassement de catégorie d'âge ou de poids **est strictement interdit**. Pour les JUNIORS mineurs, **fournir pour chaque compétition** un certificat médical de surclassement, celui-ci devra être visé par le Médecin fédéral ou son représentant, ainsi qu'une autorisation parentale.

• **Signature :**

La demande individuelle de licence doit être datée et signée par l'intéressé, ou par un des parents ou le tuteur légal.

• **Certificat médical :**

Le demandeur d'une licence doit passer préalablement une visite médicale qui n'a révélé aucune contre indication à la pratique de la Lutte et en compétition datant de moins d'un an. Le certificat médical délivré doit être remis au responsable du club S. qui doit pouvoir le produire à tout moment.

• **Intervention chirurgicale :**

Le licencié, ou ses parents ou son tuteur légal s'il est mineur, accorde ou non chaque année l'autorisation à ses dirigeants de faire pratiquer les soins d'urgence en cas de besoin. Les hôpitaux peuvent ne pas prendre en considération cette autorisation.

Nous vous conseillons donc de vous faire délivrer une telle autorisation à l'occasion **de chaque déplacement**. Nous précisons que les professionnels de santé ont besoin de l'accord exprès du ou des parents pour intervenir

I - Demandée au titre d'un CLUB

PROCEDURES "Première licence" : (cocher la case pratiquant)

Le DEMANDEUR avec l'un des parents ou le tuteur légal :

- remplit complètement la demande individuelle de licence,
- signe ou fait signer (pour un mineur l'un des parents ou le tuteur légal) l'autorisation pour les soins d'urgence,
- date et signe ou fait signer (pour un mineur l'un des parents ou le tuteur légal) la demande individuelle de licence.

Transmet la demande et le certificat médical au responsable du CLUB

Le CLUB :

- vérifie la demande individuelle de licence, **exige le certificat médical**,
- complète s'il y a lieu, et remplit le cadre "RESERVE au CLUB",
- agrafe une copie de la carte de résident ou de séjour, ou une copie de sa carte de travail avec un justificatif de résidence
- date, signe et appose son cachet,
- archive une copie de la demande et le certificat médical (original).

***Transmet la ou les demandes au responsable du COMITE REGIONAL
(avec un décompte des licences et le paiement)***

Le COMITE REGIONAL :

- vérifie et enregistre la demande individuelle de licence,
- appose son cachet,

***Transmet les demandes (au minimum par quinzaine) au responsable de la F.F.L.
(avec un décompte des licences et le paiement à l'aide d'un chèque du comité régional)***

La F.F.L. :

- vérifie, délivre un numéro et enregistre les demandes de licence, ***si accompagnées du paiement***
- établit les cartes «licence», et un listing récapitulatif,
- transmet le fichier à la MDS,

***Transmet les cartes et le listing au responsable du COMITE REGIONAL
(avec une facture)***

Le COMITE REGIONAL :

- enregistre les nouveaux numéros de licences,
- conserve un listing récapitulatif.

Transmet les cartes et la copie du listing au responsable du CLUB

PROCEDURES "Renouvellement" Utilisez l'imprimé Pratiquants (ne concerne pas les "RENFORT ETRANGER"):

Le DEMANDEUR avec l'un des parents ou le tuteur légal :

- remplit complètement la demande individuelle de licence,
- informe le responsable du club des correctifs ou modifications à apporter, par rapport à la dernière licence éditée,
- passe une visite médicale, sollicite un certificat médical,
- signe ou fait signer (pour un mineur l'un des parents ou le tuteur légal) l'autorisation pour les soins d'urgence,
- date et signe ou fait signer (pour un mineur l'un des parents ou le tuteur légal) la demande individuelle de licence.

Transmet la demande et le certificat médical au responsable du CLUB

Le CLUB :

- vérifie la demande individuelle de licence, **exige le certificat médical**,
- se renseigne auprès du demandeur sur d'éventuels correctifs ou modifications, par rapport à la dernière licence éditée,
- s'il n'y a pas de modifications, colle l'autocollant sur le bordereau de renouvellement de licences ,
- s'il y a des modifications, colle l'autocollant sur le bordereau de renouvellement de licences MODIFICATIONS, et y mentionne celles-ci,
- signe et appose son cachet sur le bordereau de renouvellement de licences,
- archive une copie de la demande individuelle et le certificat médical (original),
- archive une copie du bordereau de renouvellement de licences.

*Transmet le ou les bordereaux au responsable du COMITE REGIONAL
(avec un décompte des licences et le paiement)*

Le COMITE REGIONAL :

- vérifie et enregistre le bordereau de renouvellement de licences,
- appose son cachet,
- regroupe les bordereaux pour un envoi par quinzaine.

Transmet les bordereaux au responsable de la F.F.L.

(avec un décompte des licences et le paiement à l'aide d'un chèque du comité régional)

La F.F.L. :

- vérifie et enregistre les bordereaux de licences, *si accompagnés du paiement correspondant*
- prend acte des modifications, s'il y a lieu,
- établit les cartes «licence», et un listing récapitulatif,
- transmet le fichier à la MDS,

*Transmet les cartes et le listing récapitulatif au responsable du COMITE REGIONAL
(avec une facture)*

Le COMITE REGIONAL :

- conserve un listing récapitulatif,

Transmet les cartes et la copie du listing au responsable du CLUB

***En cas de modification des informations concernant le demandeur :
il faut UTILISER le bordereau MODIFICATIONS.***

Pour la rédaction de la demande, l'outil informatique peut être utilisé. Il y a obligation d'utiliser le fichier informatique délivré par la F.F.L., toute modification des textes réglementaires est interdite, à défaut, le dossier ne sera pas instruit et la licence ne pourra être délivrée.

Licence Compétiteur

45,50 €

CADETS ✧ JUNIORS ✧ SENIORS

• **Document obligatoire:**

Dans tous les cas, le demandeur devra remettre avec le formulaire de demande de licence, la photocopie d'une pièce officielle justifiant de son identité et de sa nationalité (à conserver au club). Cela peut être la copie d'un extrait de naissance, d'un passeport, d'une carte d'identité, (pour les licenciés majeurs) d'un permis de conduire.

Cette licence est destinée à la pratique au sein d'un club (voir définition sous «AFFILIATION») avec la possibilité de participer aux compétitions à tous les niveaux, d'assurer des missions d'encadrement technique, de direction et d'arbitrage dans le cadre légal.

Pour des raisons de mise à jour de la saison suivante débutant le premier juillet, toute demande de licence ne peut plus être enregistrée après le 15 juin de la saison en cours. Les licences émises de la saison sont valables jusqu'au 30 juin.

Elle est délivrée aux compétiteurs :

De nationalité française :

Ayant été titulaire d'une licence "Débutant", "Enfant", "Compétiteur" ou "Pratiquant" auparavant (au titre d'un club), carte d'adhérent exclue. Pour les étrangers qui ont acquis la nationalité française en cours de saison sportive ils devront joindre obligatoirement une copie de leur carte d'identité nationale à leur demande de licence.

Aux championnats nationaux le licencié devra produire un document officiel prouvant son identité en plus de sa licence FFL.

D'une autre nationalité :

- Cadets à Juniors Mineurs licence délivrée si renouvellement.
- Juniors Majeurs, Seniors : Licence non délivrée, voir sous « licence PRATIQUANT »

Nota : un junior majeur le jour d'un championnat national individuel ne pourra pas y participer.

C'est le demandeur qui doit pouvoir justifier qu'il a déjà été titulaire d'une licence délivrée par la F.F.L., si cette dernière date de plus de trois saisons.

Le titulaire de cette licence bénéficie d'une couverture assurance M.D.S. de base.

✎ Pour les nouvelles licences l'assurance est effective dès la réception de la demande individuelle au centre de gestion des licences chez Mr Massimino

Pour les licenciés de la saison sportive précédente l'assurance prend fin au 30 septembre, le renouvellement de la licence doit être fait avant cette date pour être à nouveau assuré.

• **Surclassement :**

Pour les **CADETS**, tout surclassement de catégorie d'âge ou de poids **est strictement interdit**.

Pour les **JUNIORS mineurs**, fournir pour chaque compétition un certificat médical de surclassement, celui-ci devra être visé par le Médecin fédéral ou son représentant, ainsi qu'une autorisation parentale.

• **Signature :**

La demande individuelle de licence doit être datée et signée par l'intéressé, ou par un des parents ou le tuteur légal.

• **Certificat médical :**

Le demandeur d'une licence doit passer préalablement une visite médicale qui n'a révélé aucune contre indication à la pratique de la Lutte en compétition datant de moins d'un an. Le certificat médical délivré doit être remis au responsable du club qui doit pouvoir le produire à tout moment.

• **Intervention chirurgicale :**

Le licencié, ou ses parents ou son tuteur légal s'il est mineur, accorde ou non chaque année l'autorisation à ses dirigeants de faire pratiquer les soins d'urgence en cas de besoin. Les hôpitaux peuvent ne pas prendre en considération cette autorisation. Nous vous conseillons donc de vous faire délivrer une telle autorisation à l'occasion **de chaque déplacement**. Nous précisons que les professionnels de santé ont besoin de l'accord exprès du ou des parents pour intervenir

PROCEDURES «Renouvellement» : Utilisez l'imprimé Compétiteurs

Le DEMANDEUR avec un des parents ou le tuteur légal :

- remplit complètement la demande individuelle de licence,
- informe le responsable du club des correctifs ou modifications à apporter, par rapport à la dernière licence éditée,
- passe une visite médicale, sollicite un certificat médical,
- signe ou fait signer (pour un mineur un des parents ou le tuteur légal) l'autorisation pour les soins d'urgence,
- date et signe ou fait signer (pour un mineur un des parents ou le tuteur légal) la demande individuelle de licence.

Transmet la demande et le certificat médical au responsable du CLUB

Nota : Un dirigeant licencié dans un club ne peut pas prendre une licence compétiteur dans un autre club.

Le CLUB :

- vérifie la demande individuelle de licence, **exige le certificat médical**,
- se renseigne auprès du demandeur sur d'éventuels correctifs ou modifications, par rapport à la dernière licence éditée,
- s'il n'y a pas de modifications, colle l'autocollant sur le bordereau de renouvellement de licences
- s'il y a des modifications, applique l'autocollant sur le bordereau de renouvellement de licences MODIFICATIONS, et y mentionne celles-ci,
- signe et appose son cachet sur le bordereau de renouvellement de licences,
- archive une copie de la demande individuelle et le certificat médical (original),
- archive une copie du bordereau de renouvellement de licences.
- complète le «Bordereau d'enregistrement de demandes de licences» et le faxe immédiatement au Service Licences de la F.F.L. n° 04 78 04 15 58.

***Transmet le ou les bordereaux au responsable du COMITE REGIONAL
(avec un décompte des licences et le paiement)***

Le COMITE REGIONAL :

- vérifie et enregistre le bordereau de renouvellement de licences,
- appose son cachet,
- regroupe les bordereaux pour un envoi par quinzaine.

***Transmet les bordereaux au responsable de la F.F.L.
(avec un décompte des licences et le paiement)***

La F.F.L. :

- vérifie et enregistre les bordereaux de licences, ***si accompagnés du paiement correspondant***
- prend acte des modifications, s'il y a lieu,
- établit les cartes «licence», et un listing récapitulatif,
- transmet le fichier à la M.d.S.,

***Transmet les cartes et le listing récapitulatif au responsable du COMITE REGIONAL
(avec une facture)***

Le COMITE REGIONAL :

- conserve un listing récapitulatif,

Transmet les cartes et la copie du listing au responsable du CLUB

**** En cas de modification des informations concernant le demandeur :***

il faut UTILISER le bordereau MODIFICATIONS.

Page

laissée

blanche

intentionnellement

Licence Dirigeant

45,50 €

Cette licence est destinée aux membres élus, cadres techniques et administratifs, ainsi qu'aux arbitres non compétiteurs d'un club (voir définition sous «AFFILIATION»). (voir définition sous «AFFILIATION»)

Elle est délivrée aux demandeurs majeurs sans restriction de nationalité ou d'ancienneté.

Pour des raisons de mise à jour de la saison suivante débutant le premier juillet, toute demande de licence ne peut plus être enregistrée après le 15 juin de la saison en cours. Les licences émises de la saison sont valables jusqu'au 30 juin.



ATTENTION : Cette licence une fois éditée ne pourra plus être changée en licence compétiteur au cours de la saison sportive.

Le titulaire de cette licence bénéficie d'une couverture assurance M.D.S. de base.

✋ Pour les nouvelles licences l'assurance est effective dès la réception de la demande individuelle au centre de gestion des licences chez Mr Massimino

Pour les licenciés de la saison sportive précédente l'assurance prend fin au 30 septembre, le renouvellement de la licence doit être fait avant cette date pour être à nouveau assuré.

- **Signature :**

La demande individuelle de licence doit être datée et signée par l'intéressé.

- **Certificat médical :**

Le demandeur d'une licence doit passer préalablement une visite médicale qui n'a révélé aucune contre indication à la pratique sportive en général et à la Lutte en particulier. Le certificat médical délivré doit être remis au responsable du club qui doit pouvoir le produire à tout moment.

- **Intervention chirurgicale :**

Le licencié, accorde ou non chaque année l'autorisation à ses dirigeants de faire pratiquer les soins d'urgence en cas de besoin. Les hôpitaux peuvent ne pas prendre en considération cette autorisation.

Nous vous conseillons donc de vous faire délivrer une telle autorisation à l'occasion **de chaque déplacement.**

Nous précisons que les professionnels de santé ont besoin de l'accord exprès du ou des parents pour intervenir

- **Officiels, cadres techniques, dirigeants de la FEDERATION**

Doivent obligatoirement être en possession d'une licence «COMPÉTITEUR» ou «DIRIGEANT».

- **Officiels, arbitres, cadres techniques, dirigeants du COMITE REGIONAL ou DEPARTEMENTAL**

Doivent obligatoirement être en possession d'une licence «COMPÉTITEUR» ou «DIRIGEANT»

- **Officiels, cadres techniques, dirigeants du CLUB**

Doivent obligatoirement être en possession d'une licence «COMPÉTITEUR» ou «DIRIGEANT» : les membres du bureau (au minimum 3 : le Président, le secrétaire, le trésorier), les entraîneurs, les arbitres, les officiels (chronométrateur, secrétaire de compétition, ...).

Demandée au titre d'un CLUB

PROCEDURES «Première licence» :

Le DEMANDEUR :

- remplit complètement la demande individuelle de licence,
- passe une visite médicale, sollicite un certificat médical (cadre technique ou arbitre),
- signe l'autorisation pour les soins d'urgence,
- date et signe la demande individuelle de licence.

Transmet la demande et le certificat médical au responsable du CLUB

Le CLUB :

- vérifie la demande individuelle de licence, **exige le certificat médical** (cadre technique ou arbitre),
- complète s'il y a lieu, et remplit le cadre «RESERVE au CLUB»,
- date, signe et appose son cachet,
- archive une copie de la demande et le certificat médical (original).

*Transmet la ou les demandes au responsable du COMITE REGIONAL
(avec un décompte des licences et le paiement)*

Le COMITE REGIONAL :

- vérifie et enregistre la demande individuelle de licence,
- appose son cachet,

*Transmet les demandes (au minimum par quinzaine) au responsable de la F.F.L.
(avec un décompte des licences et le paiement à l'aide d'un chèque du comité régional)*

La F.F.L. :

- vérifie, délivre un numéro et enregistre les demandes de licence, *si accompagnées du paiement*
- établit les cartes «licence», et un listing récapitulatif,
- transmet le fichier à la M.N.S.

*Transmet les cartes et le listing au responsable du COMITE REGIONAL
(avec une facture)*

Le COMITE REGIONAL :

- enregistre les nouveaux numéros de licences,
- conserve un listing récapitulatif.

Transmet les cartes et la copie du listing au responsable du CLUB

PROCEDURES «Renouvellement» : Utilisez l'imprimé Dirigeants

Le DEMANDEUR:

- remplit complètement la demande individuelle de licence,
- informe le responsable du club des correctifs ou modifications à apporter, par rapport à la dernière licence éditée,
- passe une visite médicale, sollicite un certificat médical (cadre technique ou arbitre),
- signe l'autorisation pour les soins d'urgence,
- date et signe la demande individuelle de licence.

Transmet la demande et le certificat médical au responsable du CLUB

Le CLUB :

- vérifie la demande individuelle de licence, **exige le certificat médical** (cadre technique ou arbitre),
- se renseigne auprès du demandeur sur d'éventuels correctifs ou modifications, par rapport à la dernière licence éditée,
- s'il n'y a pas de modifications, colle l'autocollant sur le bordereau de renouvellement de licences,
- s'il y a des modifications, colle l'autocollant sur le bordereau de renouvellement de licences MODIFICATIONS, et y mentionne celles-ci,
- signe et appose son cachet sur le bordereau de renouvellement de licences,
- archive une copie de la demande individuelle et le certificat médical (original),
- archive une copie du bordereau de renouvellement de licences.

***Transmet le ou les bordereaux au responsable du COMITE REGIONAL
(avec un décompte des licences et le paiement)***

Le COMITE REGIONAL :

- vérifie et enregistre le bordereau de renouvellement de licences,
- appose son cachet,
- regroupe les bordereaux pour un envoi par quinzaine.

Transmet les bordereaux au responsable de la F.F.L.

(avec un décompte des licences et le paiement à l'aide d'un chèque du comité régional)

La F.F.L. :

- vérifie et enregistre les bordereaux de licences, ***si accompagnés du paiement correspondant***
- prend acte des modifications, s'il y a lieu,
- établit les cartes «licence», et un listing récapitulatif,
- transmet le fichier à la M.N.S.,

***Transmet les cartes et le listing récapitulatif au responsable du COMITE REGIONAL
(avec une pièce de dépenses)***

Le COMITE REGIONAL :

- conserve un listing récapitulatif,

Transmet les cartes et la copie du listing au responsable du CLUB

<p><i>* En cas de modification des informations concernant le demandeur : il faut UTILISER le bordereau MODIFICATIONS.</i></p>

Pour la rédaction de la demande, l'outil informatique peut être utilisé. Il y a obligation d'utiliser le fichier informatique délivré par la F.F.L., toute modification des textes réglementaires est interdite, à défaut, le dossier ne sera pas instruit et la licence ne pourra être délivrée.

Carte ADHERENT

12,50 €

sans assurance

Cette carte est destinée aux *personnes majeures* qui souhaitent revendiquer leur appartenance à la Fédération pour adhérer au projet fédéral.

Cette carte ne permet aucune activité physique, ni pratique sportive.

Elle est sans assurance.

Son titulaire ne saurait appartenir au Bureau exécutif du club.

Pour des raisons de mise à jour de la saison suivante débutant le premier juillet, toute demande de licence ne peut plus être enregistrée après le 15 juin de la saison en cours. Les licences émises de la saison sont valables jusqu'au 30 juin.

Nouvelle Carte ADHERENT :

ATTENTION : Cette licence une fois éditée ne pourra pas être changée en licence compétiteur au cours de la saison sportive.

Le DEMANDEUR :

- remplit complètement la demande de Carte ADHERENT,
- date et signe la demande de Carte ADHERENT.

Transmet la demande au responsable du CLUB

Le CLUB :

- vérifie la demande de Carte ADHERENT,
- remplit le cadre «RESERVE au CLUB»,
- date, signe et appose son cachet,
- archive une copie de la demande.

***Transmet la demande au responsable du COMITE REGIONAL
(avec un décompte des licences et le paiement)***

Le COMITE REGIONAL :

- vérifie et enregistre la demande Carte ADHERENT,
- appose son cachet,
- regroupe les demandes pour un envoi par quinzaine.

Transmet les demandes au responsable de la F.F.L.

(avec un décompte des licences et le paiement à l'aide d'un chèque du comité régional)

La F.F.L. :

- vérifie et enregistre les demandes Carte ADHERENT,
- établit les cartes «ADHERENT», et un listing récapitulatif,

***Transmet les cartes et le listing au responsable du COMITE REGIONAL
(avec une facture)***

Le COMITE REGIONAL :

- enregistre les nouveaux numéros de Carte ADHERENT,
- conserve un listing récapitulatif.

Transmet les cartes et la copie du listing au responsable du CLUB

Renouvellement Carte ADHERENT : Utilisez l'imprimé Adhérent

Le DEMANDEUR :

- remplit complètement la demande de Carte ADHERENT,
- date et signe la demande de Carte ADHERENT.

Transmet la demande au responsable du CLUB

Le CLUB :

- vérifie la demande de Carte ADHERENT,
- colle l'autocollant sur le bordereau de renouvellement,
- signe et appose son cachet sur le bordereau de renouvellement
- archive une copie de la demande de Carte ADHERENT,
- archive une copie du bordereau de renouvellement de licences.

***Transmet le ou les bordereaux au responsable du COMITE REGIONAL
(avec un décompte des licences et le paiement)***

Le COMITE REGIONAL :

- vérifie et enregistre le bordereau de renouvellement de Carte ADHERENT,
- appose son cachet,
- regroupe les bordereaux pour un envoi par quinzaine.

***Transmet les bordereaux au responsable de la F.F.L.
(avec un décompte des licences et le paiement à l'aide d'un chèque du comité régional)***

La F.F.L. :

- vérifie et enregistre les bordereaux de renouvellement de Carte ADHERENT,
- établit les cartes «ADHERENT», et un listing récapitulatif,

***Transmet les cartes et le listing récapitulatif au responsable du COMITE REGIONAL
(avec une facture)***

Le COMITE REGIONAL :

- conserve un listing récapitulatif,

Transmet les cartes et la copie du listing au responsable du CLUB

<p><i>* En cas de modification des informations concernant le demandeur : il faut UTILISER le bordereau MODIFICATIONS.</i></p>

Pour la rédaction de la demande, l'outil informatique peut être utilisé. Il y a obligation d'utiliser le fichier informatique délivré par la F.F.L., toute modification des textes réglementaires est interdite, à défaut, le dossier ne sera pas instruit et la licence ne pourra être délivrée.

Nota : Un adhérent ne pourra pas prendre une licence compétiteur la saison suivante, il ne pourra prétendre s'il le souhaite faire de la compétition qu'à une licence pratiquant.

3^{ème} MEMBRE

Le 3^{ème} membre et les suivants d'une même famille, vivant sous le même toit, titulaire d'une licence "Débutant", "Enfant", "Pratiquant", "Compétiteur", bénéficient d'une ristourne de 50% accordée sur le plus petit tarif.

N'est pas concernée : la carte d'adhérent.

Nouvelle licence ou renouvellement : procédure normale.

En PLUS :

Le CLUB

Remplit le bordereau nominatif prévu à cet effet, y faire figurer l'ensemble des membres d'une même famille, **un bordereau par famille.**

Remplit le décompte "3^{ème} MEMBRE", en y faisant figurer le ou les licences concernées.

Transmet l'ensemble au COMITE REGIONAL

Le COMITE REGIONAL

Vérifie et fait une copie du bordereau nominatif.

Remplit le décompte "3^{ème} MEMBRE", en y faisant figurer le ou les licences concernées, possibilité de faire un cumul de plusieurs clubs.

Transmet l'ensemble au responsable de la Fédération

Prix payé pour :

DEBUTANT / ENFANT: 12,50€

COMPETITEUR : 23,50€

PRATIQUANT : 18,00€

Pour la rédaction des bordereaux, l'outil informatique peut être utilisé. Il y a obligation d'utiliser le fichier informatique délivré par la F.F.L., toute modification des textes réglementaires est interdite, à défaut, le dossier ne sera pas instruit et la licence ne pourra être délivrée.

Pour des raisons de mise à jour de la saison suivante débutant le premier juillet, toute demande de licence ne peut plus être enregistrée après le 15 juin de la saison en cours. Les licences émises de la saison sont valables jusqu'au 30 juin.

Dans tous les cas, le demandeur devra remettre avec le formulaire de demande de licence, la photocopie d'une pièce officielle justifiant de son identité et de sa nationalité (à conserver au club). Cela peut être la copie d'un extrait de naissance, d'un passeport, d'une carte d'identité, (pour les licenciés majeurs) d'un permis de conduire.

Page

laissée

blanche

intentionnellement



Fédération Française de Lutte

Bordereau de demande de licences Grappling 3ème MEMBRE

SAISON 2007 / 2008

A adresser au COMITE REGIONAL

CLUB :

N° d'affiliation :

*Y faire figurer tous les membres
d'une même famille*

N° de licence	Catégorie	3ème membre	NOMS - Prénoms
	DEBUTANT - ENFANT - COMPETITEUR - PRATIQUANT	mettre une croix	

COMITE REGIONAL : bordereau à joindre à l'envoi au responsable des Licences de la Fédération

Décompte financier		
	Nombre	Total
Licence Enfant à 50% soit €11 + 1,5 €		
Licence Praticquant à 50 % soit €16,50 + 1,5 €		
Licence Compétiteur à 50 % soit €22 + 1,5 €		
Total à payer		

Cachet, date et signature du CLUB



Fédération Française de Lutte

Bordereau de demande de licences Grappling 3ème MEMBRE

SAISON 2007 / 2008

COMITE :

Monsieur Gérard MASSIMINO

41, Rue du Chapitre

63190 LEZOUX

Y faire figurer uniquement les bénéficiaires du tarif réduit

N° de licence	Catégorie	NUMERO du CLUB	NOMS - Prénoms
	DEBUTANT - ENFANT - COMPETITEUR - PRATIQUANT - DIRIGEANT		

Bordereau nominatif du ou des CLUBS à joindre à l'envoi

Décompte financier		
	Nombre	Total
Licence Enfant à 50% soit €11 + 1,5 €		
Licence Praticant à 50 % soit €16,50 + 1,5 €		
Licence Compétiteur à 50 % soit €22 + 1,5 €		
Total à payer		

Cachet, date et signature du COMITE REGIONAL



Fédération Française de Lutte

Club : _____

Saison 2007 / 2008

Validité : 1er juillet au 30 juin

N° affiliation : _____

ATTENTION : la période de validité de la couverture assurance M.d.S. correspond à celle de la validité de la licence.

Bulletin d'adhésion - Demande de licence Grappling

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

NOM _____

Prénom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Localité _____

Date de naissance _____ Département de naissance _____ (00 pour l'étranger)

Lieu de naissance _____

SEXE Féminin Masculin NATIONALITÉ Française Autre
Cocher une case *Cocher une case*

<input type="checkbox"/> Poussin A	<input type="checkbox"/> Benjamin	<input type="checkbox"/> Junior	<input type="checkbox"/> Débutant	<input type="checkbox"/> Dirigeant
<input type="checkbox"/> Poussin B	<input type="checkbox"/> Minime	<input type="checkbox"/> Senior	<input type="checkbox"/> Praticant	<input type="checkbox"/> Adhérent
<input type="checkbox"/> Poussin C	<input type="checkbox"/> Cadet		<input type="checkbox"/> Compétiteur	<input type="checkbox"/> 3ème Membre

(Cocher toutes les cases nécessaires à l'établissement de la licence)

INTERVENTION CHIRURGICALE

EN CAS d'URGENCE, d'intervention médicale ou chirurgicale, je donne (1), je ne donne pas (1) autorisation aux dirigeants à faire pratiquer les soins d'urgence.

(1) rayer la mention inutile

Pour les mineurs : signature de l'un des parents ou du tuteur légal
NOM, Prénom, qualité du signataire

Signature

Je soussigné,

NOM _____ Prénom _____ du demandeur ou du représentant légal

- Avoir pris connaissance de la notice d'informations sur la teneur des garanties et barème tarifaire, éditée par l'assureur, qui m'a été remise en mains propres au titre de la présente saison pour l'assurance qui me couvre.
- Avoir passé une visite médicale qui n'a révélé aucune contre indication à la pratique sportive, et atteste avoir remis un certificat médical d'aptitude au responsable de mon club.
- Donner acte à la Fédération qui m'engage à contracter des extensions de garantie, par une démarche personnelle auprès de l'assureur.
- Etre informé que les renseignements nominatifs recueillis ci-dessus, obligatoires pour la délivrance de la licence, sont l'objet d'un traitement informatique de la Fédération Française de Lutte, auprès de laquelle pourra s'exercer un droit d'accès et de rectification (loi n° 78-17 du 6 janvier 1978).
- Autoriser l'utilisation de l'image à titre sportif (si refus, rayer cette phrase).
- **Ne pas avoir été licencié dans un autre club la saison précédente.**

Le signataire et représentant légal, atteste sur l'honneur, de la véracité des renseignements et déclarations figurant à la présente.

Date : ____ / ____ / ____
du demandeur ou du représentant légal

Licence nouvelle suite mutation Oui Non
cochez la case ci-dessus

Numéro licence si renouvellement.

N° de licence _____

Détail du montant de la cotisation

Part fédérale (versée à la F.F.L.)	Part du CLUB <i>destinée au financement des activités (frais de location, de déplacement, indemnités,...)</i>	Montant total à payer
DEBUTANT/ENFANT Poussin, Benjamin, Minime ▶ 23,50 <hr/> PRATIQUANT Cadet, Junior, Senior ▶ 34,50 <hr/> COMPETITEUR Cadet, Junior, Senior ▶ 45,50 <hr/> DIRIGEANT ▶ 45,50 <hr/> ADHERENT Senior ▶ 12,50	<div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 100px; margin: 0 auto;"></div> <p>ex : 123 ==> 123,00€</p>	<div style="border: 2px dashed black; width: 150px; height: 100px; margin: 0 auto;"></div>

Ce document sera archivé au club, il pourra être exigé par la Fédération à tout moment



Fédération Française de Lutte

Fédération Française de Lutte

Comité :

Nom du Club :

N° AFFILIATION :

Saison 2007 / 2008

Licences Renouvellement Grappling

Modifications

N° Licence Catégorie	NOM : 1ère ligne Prénoms : 2ème ligne	Cochez	NOM (mariage)
		<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	Date de naissance
		<input type="checkbox"/>	Catégorie ou Tarif
		<input type="checkbox"/>	Nationalité
		<input type="checkbox"/>	Adresse n° Rue :
		<input type="checkbox"/>	CP Ville:
N° Licence Catégorie	NOM : 1ère ligne Prénoms : 2ème ligne	Cochez	NOM (mariage)
		<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	Date de naissance
		<input type="checkbox"/>	Catégorie ou Tarif
		<input type="checkbox"/>	Nationalité
		<input type="checkbox"/>	Adresse n° Rue :
		<input type="checkbox"/>	CP Ville:
N° Licence Catégorie	NOM : 1ère ligne Prénoms : 2ème ligne	Cochez	NOM (mariage)
		<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/>	Date de naissance
		<input type="checkbox"/>	Catégorie ou Tarif
		<input type="checkbox"/>	Nationalité
		<input type="checkbox"/>	Adresse n° Rue :
		<input type="checkbox"/>	CP Ville:

Bordereau certifié conforme

Signature du Responsable du Club

Cachet du Club

le

 | | | | | |

Date d'envoi au C.R. le : / / 2007

Date réception au C.R. le : / / 2007



Fédération Française de Lutte

Fédération Française de Lutte

Comité :

N° AFFILIATION :

Nom du club :

Saison 2007 / 2008

Toutes catégories d'âges / sans modification

LICENCES RENOUVELLEMENT COMPETITEURS GRAPPLING

N° Licence Catégorie	NOM : 1ère ligne Prénoms : 2ème ligne	N° Licence Catégorie	NOM : 1ère ligne Prénoms : 2ème ligne
Coller étiquette adhésive, à défaut inscrire		Coller étiquette adhésive, à défaut inscrire	
Coller étiquette adhésive, à défaut inscrire		Coller étiquette adhésive, à défaut inscrire	
Coller étiquette adhésive, à défaut inscrire		Coller étiquette adhésive, à défaut inscrire	
Coller étiquette adhésive, à défaut inscrire		Coller étiquette adhésive, à défaut inscrire	

Bordereau certifié conforme

Signature du Responsable du Club

Cachet du Club

le

Date d'envoi au C.R. le ___ / ___ / 200__

Date de réception au C.R. le ___ / ___ / 200__



Fédération Française de Lutte

Fédération Française de Lutte

Comité :

N° AFFILIATION :

Nom du club :

Saison 2007 / 2008

Cadets à Seniors / sans modification

**LICENCES RENOUELEMENT
PRATIQUANTS GRAPPLING**

N° Licence Catégorie	NOM : 1ère ligne Prénoms : 2ème ligne	N° Licence Catégorie	NOM : 1ère ligne Prénoms : 2ème ligne
Coller étiquette adhésive, à défaut inscrire		Coller étiquette adhésive, à défaut inscrire	
Coller étiquette adhésive, à défaut inscrire		Coller étiquette adhésive, à défaut inscrire	
Coller étiquette adhésive, à défaut inscrire		Coller étiquette adhésive, à défaut inscrire	
Coller étiquette adhésive, à défaut inscrire		Coller étiquette adhésive, à défaut inscrire	

Bordereau certifié conforme

Signature du Responsable du Club

Cachet du Club

le

--	--	--	--	--	--

Date d'envoi au C.R. le ___ / ___ / 200__

Date de réception au C.R. le ___ / ___ / 200__



Fédération Française de Lutte

Fédération Française de Lutte

Comité :

N° AFFILIATION :

Nom du club :

Saison 2007 / 2008

LICENCES RENOUELEMENT DIRIGEANTS GRAPPLING

Juniors majeurs & Seniors / sans modification

N° Licence Catégorie	NOM : 1ère ligne Prénoms : 2ème ligne	N° Licence Catégorie	NOM : 1ère ligne Prénoms : 2ème ligne
Coller étiquette adhésive, à défaut inscrire		Coller étiquette adhésive, à défaut inscrire	
Coller étiquette adhésive, à défaut inscrire		Coller étiquette adhésive, à défaut inscrire	
Coller étiquette adhésive, à défaut inscrire		Coller étiquette adhésive, à défaut inscrire	
Coller étiquette adhésive, à défaut inscrire		Coller étiquette adhésive, à défaut inscrire	

Bordereau certifié conforme

Signature du Responsable du Club

Cachet du Club

le

--	--	--	--	--	--

Date d'envoi au C.R. le ___ / ___ / 200__

Date de réception au C.R. le ___ / ___ / 200__



Fédération Française de Lutte

Fédération Française de Lutte

Comité :

N° AFFILIATION :

Nom du club :

Saison 2007 / 2008

Seniors / sans modification

LICENCES RENOUVELLEMENT
ADHERENTS GRAPPLING

N° Licence Catégorie	NOM : 1ère ligne Prénoms : 2ème ligne	N° Licence Catégorie	NOM : 1ère ligne Prénoms : 2ème ligne
Coller étiquette adhésive, à défaut inscrire		Coller étiquette adhésive, à défaut inscrire	
Coller étiquette adhésive, à défaut inscrire		Coller étiquette adhésive, à défaut inscrire	
Coller étiquette adhésive, à défaut inscrire		Coller étiquette adhésive, à défaut inscrire	
Coller étiquette adhésive, à défaut inscrire		Coller étiquette adhésive, à défaut inscrire	
Coller étiquette adhésive, à défaut inscrire		Coller étiquette adhésive, à défaut inscrire	

Bordereau certifié conforme

Signature du Responsable du Club

Cachet du Club

le

--	--	--	--	--	--

Date d'envoi au C.R. le ___ / ___ / 200__

Date de réception au C.R. le ___ / ___ / 200__



Fédération Française de Lutte

DECOMPTE du CLUB

SAISON 2007 / 2008

CLUB : _____

N° d'affiliation : _____

A adresser au siège du
COMITE REGIONAL

Date : _____

LICENCES GRAPPLING

		PRIX UNITAIRE	Nombre	Totaux
LICENCES	DEBUTANT / ENFANT	23,50 €		
	COMPETITEUR	45,50 €		
	DIRIGEANT	45,50 €		
	PRATIQUANT	34,50 €		
	Report somme 3èmes membres →		X	
Carte ADHERENT		12,50 €		
Total à payer :				

Chèque n° _____	Date : _____ / _____ / 2007
Banque : _____	



Fédération Française de Lutte

DECOMPTE du COMITE

SAISON 2007 / 2008

COMITE :

Monsieur Gérard MASSIMINO

41, Rue du Chapitre

63190 LEZOUX

Date :

Code CLUB	LICENCES GRAPPLING								ADHERENT		Total	
	Enfant 23,50 €		Compétiteur 45,50 €		Dirigeant 45,50 €		Pratiquant 34,50 €		12,50 €			
	Nbre	Prix	Nbre	Prix	Nbre	Prix	Nbre	Prix	Nbre	Prix		
										Total à payer		

Chèque n° _____

Banque : _____

Date : _____